

Aux
CULTIVATEURS

du
Québec



L'HONORABLE ADELARD GODBOUT

et

un groupe de techniciens de

L'AGRICULTURE

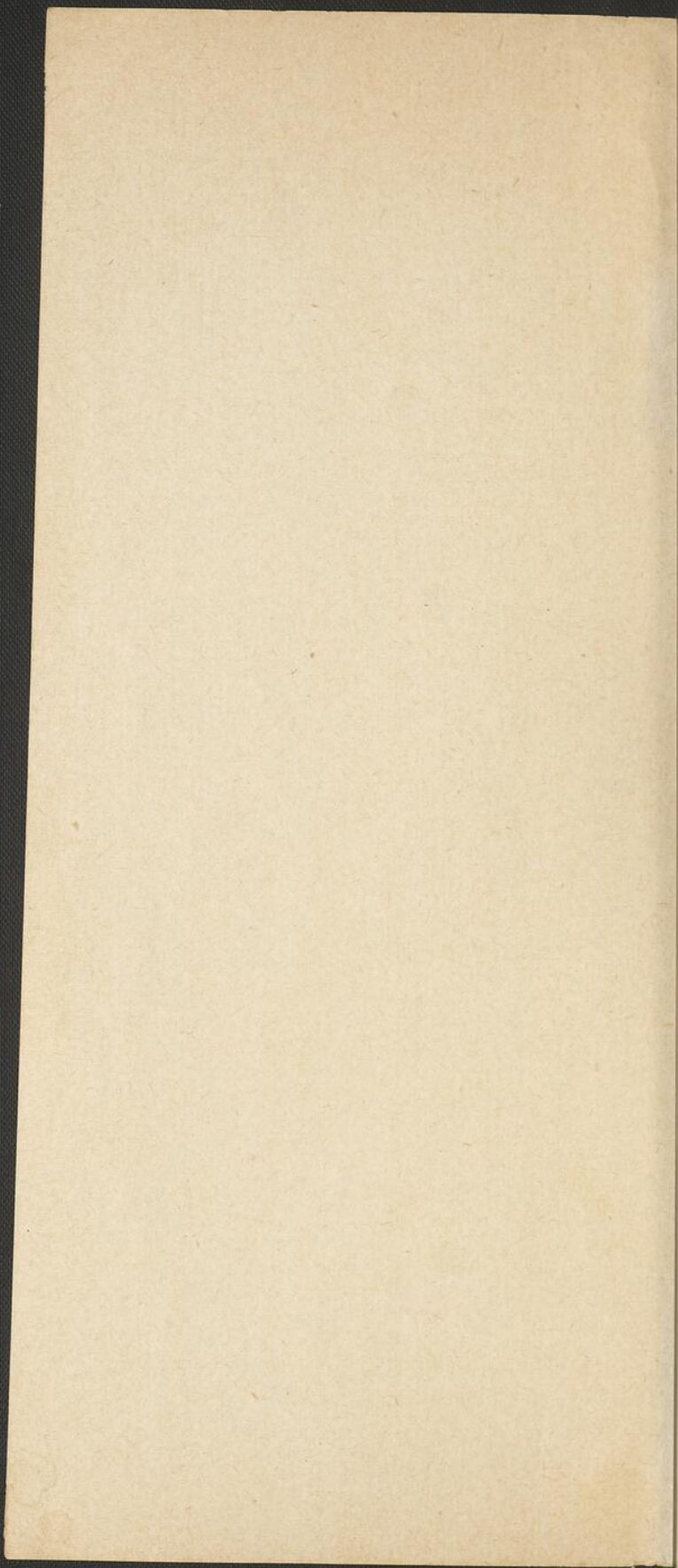
présentent

LE PROGRAMME

QUI SAUVERA

L'AGRICULTURE

DE LA RUINE



l'a
et

fa

L

ri
si

ba
de

co
si
à
le

pe
re
pe

le
ce

de
M

LE PROGRAMME AGRICOLE DU PARTI LIBÉRAL

20
4
KB
97

CULTIVATEURS, le parti libéral vous présente aujourd'hui son programme agricole.

Ce programme, c'est le vôtre.

Les cultivateurs et les agronomes qui nous ont aidés à l'élaborer ont tenu compte des résolutions de l'U.C.C. et des autres groupements agricoles de la province.

Ce travail a été fait en dehors de la politique.

Cultivateurs, lisez attentivement ce programme et faites votre choix.



L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE

Les cultivateurs de la province ont le droit, comme les autres classes de la société, d'avoir leur propre organisation professionnelle. Cette organisation doit être libre, autonome et politiquement neutre. Si l'U.C.C., par exemple, accomplit tant de besogne, c'est parce qu'elle est libre et qu'elle évolue en dehors des partis politiques.

Nous ferons confiance aux cultivateurs. Nous les encouragerons à perfectionner leurs associations professionnelles. Dans ce domaine, nous limiterons notre rôle à celui de législateur. Nous accorderons aux cultivateurs les lois professionnelles qu'ils réclameront.

Les différentes associations professionnelles agricoles de la province pourront constituer l'Ordre agricole. Cet Ordre agricole sera le grand Conseil consultatif de l'agriculture que l'U.C.C. a demandé au gouvernement Duplessis en 1947 et qu'elle n'a pas obtenu.



LE SOL

En agriculture, tout vient du sol. Il faut donc d'abord améliorer le sol. Améliorer le sol, c'est le défricher, l'égoutter, le chauler et le fertiliser.

Le défrichement intéresse particulièrement les cultivateurs des hautes terres de la rive sud et de la rive nord du St-Laurent. Malgré un labeur acharné, la plupart de ces cultivateurs n'ont

pas encore réussi à aménager leurs fermes d'une façon économique. Ils ont trop peu de cultures et trop peu de troupeaux. Nous viendrons à leur secours en mettant à leur disposition toute la machinerie lourde nécessaire.

L'égouttement est une des grandes conditions de la productivité des sols. Il faut redresser, creuser, aménager les grands cours d'eau. Cette tâche incombe d'abord à l'Etat. Nous l'accomplirons sans lésiner sur les dépenses.

De plus, nous apporterons une attention spéciale au drainage souterrain. A cette fin, nous organiserons un crédit agricole spécial à long terme. Les cultivateurs et les maraîchers pourront, chaque année, drainer une partie de leurs terres. Les tuyaux de drainage seront fournis à meilleur compte. Une machinerie moderne sera mise à la disposition des cultivateurs.

La plus grande partie de nos terres manquent de chaux. Il faudrait tripler le volume de chaux déjà utilisé. Nous multiplierons les centres d'approvisionnement de chaux et accorderons des octrois plus généreux.

Nos sols sont épuisés. Ils ont besoin d'engrais. Nous aiderons les cultivateurs à mieux conserver et à mieux utiliser l'engrais d'étable. Pour l'enrichir en phosphate et en faire un engrais mieux équilibré, nous encouragerons l'emploi du phosphate-étable. Les engrais chimiques complètent les engrais d'étable. Pour en abaisser le prix, nous nous tournerons vers la formule coopérative. Notre politique des herbages et des grains contribuera à enrichir nos sols en matière organique.

L'amélioration des sols étant la condition première d'une culture plus profitable, nous accueillerons favorablement toutes les suggestions des associations agricoles à ce sujet.



LES PRAIRIES ET LES PÂTURAGES

Leur médiocrité est la plus grande faiblesse de notre économie agricole. Les cultivateurs qui n'ont pas de bonnes prairies ni de bons pâturages achètent d'énormes quantités de moulée et donnent d'une main ce qu'ils gagnent de l'autre. La seule amélioration des prairies et des pâturages pourrait augmenter les revenus de l'industrie laitière de \$30,000,000 par année.

Pour augmenter les rendements laitiers, réduire au minimum les achats de moulée et enrichir le sol en matière organique, nous lancerons une grande politique herbagère.

Cette politique comprendra d'abord de meilleures prairies, des prairies riches en légumineuses, plus ou moins permanentes.

Pour permettre aux cultivateurs de se constituer des réserves de fourrage de meilleure qualité, nous encouragerons l'ensilage du foin vert. Sous forme d'octrois, nous encouragerons l'achat de la **fourragère**, machine qui coupe, hache et charge le foin et qui résout à la fois le problème de la main-d'oeuvre et celui de l'alimentation des animaux.

Notre politique herbagère comprendra ensuite de meilleurs pâturages. Sur de bons pâturages, il est possible de doubler, de tripler même, le rendement laitier par unité de surface. Par des octrois sur les mélanges de graines et les engrais chimiques, nous aiderons les cultivateurs à se constituer de bons pâturages.



LES GRAINS

Nous aiderons les cultivateurs à réorganiser la culture des grains. A côté des prairies et des pâturages, il pourra y avoir, suivant les milieux, une rotation plus courte comportant des plantes sarclées, des céréales et du trèfle.

De plus, pour assurer aux cultivateurs tout le grain nécessaire à l'alimentation des animaux et à la fabrication coopérative des moulées, nous organiserons, en collaboration avec le ministère fédéral de l'agriculture, l'achat des surplus de grain de l'Ouest. **La distribution plus économique des grains de l'Ouest aurait pour effet de développer considérablement notre production animale et de la rendre plus payante.** Encore ici, que les cultivateurs nous fassent confiance et ce que le gouvernement Duplessis n'a pu accomplir, c'est-à-dire des grains et des moulées meilleur marché, nous l'accomplirons.



LA CULTURE MARAÎCHÈRE

Notre culture maraîchère est déficitaire. Elle ne fournit que 50 p.c. des légumes consommés sur les grands marchés. Pourquoi cela? Parce que nos maraîchers, faute d'entrepôts, sont forcés de vendre leurs produits de juillet à novembre. Le reste de l'année, les grands marchés de la province importent leurs légumes. Si, à l'automne, nos maraîchers pouvaient remplir des entrepôts de tous les légumes qui réussissent sous notre climat et qui peuvent se conserver à l'état frais, ils doubleraient du coup leur production. De novembre à juin, les grossistes s'alimenteraient à ces entrepôts. De grands centres maraîchers surgiraient dans la province. Les revenus augmenteraient. Nous créerons donc des entrepôts. La formule coopérative aura ici un rôle à jouer.

En collaboration avec le gouvernement fédéral et la ville, nous construirons, à Montréal, un grand marché central des plus modernes.



LES CULTURES INDUSTRIELLES

Nous encouragerons les cultures industrielles existantes: le lin, le tabac, la betterave à sucre.

En plein rendement, la culture de la betterave à sucre pourrait rapporter à la province au-delà de \$3 millions par année. La betterave à sucre et le troupeau laitier vont bien ensemble. En 1947, M. Lucien Blanchette, de la Présentation, a tiré de 17 acres de betteraves, un revenu brut de \$2,220. Nous prendrons tous les moyens pour assurer le succès de cette culture, entre autres le drainage souterrain.

Nous introduirons dans la province de nouvelles cultures industrielles. Un programme d'action concertée permettra à nos industriels de transformer des matières premières récoltées sur nos fermes, plutôt que des produits étrangers.



L'INDUSTRIE LAITIÈRE

L'industrie laitière est la principale industrie agricole de la province. La prospérité de la classe agricole dépend de la prospérité de cette industrie. Nous travaillerons à la rendre plus profitable :

- 1) En organisant la production fourragère comme nous l'avons expliqué précédemment;
- 2) En aidant les cultivateurs à se procurer des reproducteurs de qualité ;
- 3) En encourageant les industries laitières nouvelles;
- 4) En formant des techniciens en industrie laitière ;
- 5) En favorisant la consommation du lait dans les villes.

Si nous n'aidons pas les cultivateurs à organiser les industries laitières nouvelles, elles seront établies par des étrangers. Aux Etats-Unis, ce sont les techniciens qui font évoluer l'industrie laitière. Suivrons-nous leur exemple? Si oui, nos cultivateurs pourront vivre de leur profession; si non, ils deviendront les esclaves des trusts étrangers. En refusant d'organiser dans la province l'enseignement supérieur de l'industrie laitière, le gou-

vernement Duplessis a fait un tort considérable à nos cultivateurs. Dans les villes, la distribution du lait coûte trop cher. Il faut l'organiser dans l'intérêt des producteurs et des consommateurs.



LE PORC ET LE MOUTON

Nous encouragerons l'élevage du porc en créant des centres d'élevage, en maintenant les marchés et en organisant, comme nous l'avons dit, l'achat des grains de l'Ouest et la fabrication des moulées.

Nous encouragerons l'élevage du mouton dans toutes les régions qui s'y prêtent.



AVICULTURE

Pour développer davantage cette industrie, nous maintiendrons, comme il est dit plus loin, le marché des oeufs et des volailles, lutterons plus efficacement contre les maladies des volailles et encouragerons les abattoirs avicoles coopératifs.

Les concours de fermes

Mes succès en agriculture, disait, dans une causerie récente, M. Pierre Turgeon, lauréat de la médaille d'or du mérite agricole, je les dois à un concours de fermes organisé dans ma paroisse.

Nous organiserons de ces concours chaque fois que les cultivateurs en exprimeront le désir.

Les cercles de l'U.C.C. qui voudront organiser de tels concours pourront compter sur un agronome à eux.



LE COÛT DE PRODUCTION

L'U.C.C. a demandé en 1947 au gouvernement Duplessis de créer un organisme pour étudier le coût de production des produits agricoles. Cette demande a été refusée. **Afin de déterminer le coût de production des principaux produits agricoles, nous mettrons au service des associations professionnelles un office de comptabilité agricole.**

LES MARCHÉS

L'agriculture vit des marchés. Pour les alimenter douze mois par année, nous étendrons à tous les produits agricoles la politique d'entrepôt dont nous avons parlé à l'article de la culture maraîchère. Nous prendrons tous les moyens pour que nos centres industriels s'approvisionnent chez nous. Pour mener à bonne fin notre politique des marchés, nous créerons un office des marchés agricoles. Les cultivateurs pourront traiter collectivement avec leurs acheteurs. Nous userons aussi de notre influence pour que le tarif douanier protège suffisamment nos producteurs.



DES PRIMES

Pour rétablir l'équilibre entre les prix des produits agricoles et les prix des produits industriels et pour assurer aux cultivateurs de plus justes revenus, nous aurons recours à la politique des primes. Chaque fois que les prix des produits agricoles tomberont sur le marché libre au-dessous du coût de production, les cultivateurs pourront toucher une prime de compensation. Ces primes seront distribuées par une commission indépendante. Cette commission coopérera avec l'Office de la comptabilité agricole, l'Office des marchés, les coopératives et les associations professionnelles. Nous travaillerons aussi avec Ottawa dans l'application de la loi sur le soutien des prix agricoles.



LE CRÉDIT AGRICOLE

Nous améliorerons le crédit agricole de Québec. Il pourra prêter jusqu'à concurrence de 85 p.c. de la valeur des propriétés. L'intérêt sera maintenu à 2½ p.c. Le maximum des prêts sera augmenté.

Un service nouveau, **crédit à long terme pour développer la production**, sera établi. Les cultivateurs pourront s'en servir pour le drainage souterrain, l'organisation de la production, l'approvisionnement de l'eau sur la ferme, etc.



L'ÉTABLISSEMENT DES JEUNES

L'établissement des jeunes est un problème aigu. Il cause des soucis à bien des parents. Nous nous appliquerons à le résoudre. Nous organiserons, pour les fils de cultivateurs, un plan d'éta-

blissement semblable à celui que le gouvernement fédéral a établi pour les vétérans. Un crédit spécial sera mis à leur disposition. Aucun obstacle ne viendra contrarier les vocations agricoles de nos campagnes.



L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Le cultivateur a besoin de connaissances. Nous les lui apporterons par l'école primaire, l'école moyenne d'agriculture, l'école supérieure d'agriculture, les agronomes et les associations professionnelles. Nous encouragerons le Conseil de l'instruction publique à lier de plus en plus étroitement le programme de l'école primaire avec celui des écoles qui lui sont supérieures. Les commissions scolaires qui le désireront pourront établir des écoles centrales. Des octrois substantiels seront accordés à cette fin. Dans les dernières années du cours, les notions d'agriculture seront élargies. Nous multiplierons les écoles moyennes d'agriculture. La région de l'Outaouais, entre autres, aura la sienne. Nous organiserons l'enseignement supérieur de l'agriculture. Nous apporterons une solution à nos propres problèmes agricoles. Nos cultivateurs ne seront pas déclassés par des concurrents plus avertis. **Les agronomes seront les conseillers techniques des cultivateurs. Ils accompliront librement leur travail. De concert avec le clergé et les groupements professionnels agricoles, ils travailleront à renforcer la paroisse.** Il y aurait possibilité d'organiser un Ordre d'honneur pour nos paroisses.



LA COOPÉRATION

C'est un des facteurs de progrès de notre agriculture. Aussi, fournirons-nous aux coopératives tous les techniciens dont elles pourront avoir besoin.



L'ÉLECTRIFICATION RURALE

Nous lutterons contre la fausse conception qui consiste à considérer les problèmes de l'électrification des campagnes comme ceux des villes. Il faut établir des taux pour les campagnes. **Les cultivateurs pourront se procurer l'électricité au prix coûtant, non seulement comme source de lumière, mais**

aussi comme force motrice et moyen de réfrigération. Trois sortes d'organismes s'occuperont d'électrification rurale: les coopératives, l'Hydro-Québec et les compagnies. Les coopératives seront protégées.



LA TERRE À BOIS

C'est un complément de la ferme. Pour aider les cultivateurs à améliorer leur terre à bois ou leur permettre de s'en constituer une, nous créerons un corps de propagandistes forestiers, donnerons des démonstrations sur l'exploitation rationnelle des lots à bois, encouragerons le reboisement des terrains impropres à l'agriculture, établirons des réserves forestières pour subvenir aux besoins de la population et encouragerons les petites industries du bois.



LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Pour appliquer ce programme avec le maximum d'efficacité, le gouvernement libéral réorganisera le ministère de l'agriculture qui a été, depuis 1944, le ministère le plus négligé. A la base, il y aura un solide service des sols. Ses activités s'étendront à la classification des sols, au défrichage, au drainage, aux amendements et aux engrais. Viendront ensuite les autres services, savoir: le service des plantes fourragères, le service de l'horticulture, le service de la protection des plantes, le service de la production animale, le service de la médecine vétérinaire, le service des industries agricoles, le service des marchés agricoles, le service de l'établissement des jeunes et le service de l'enseignement agricole et des agronomes.

Ce ministère travaillera étroitement avec les cultivateurs et les associations professionnelles agricoles. Partout et toujours, il mettra l'agriculture au-dessus de la politique de parti, respectera la liberté des cultivateurs et s'appliquera à rendre l'agriculture plus profitable.

Cultivateurs, voilà votre programme. Défendez-le et vous pourrez vivre de votre profession. Il n'y a pas de raison pour que nos cultivateurs soient moins bien rémunérés que les autres classes de la société.

Cultivateurs, fermières, défendez votre programme et l'agriculture reprendra sa place dans l'économie de notre province.

Que l'élection de 1948 soit l'élection de l'agriculture !

Sauvons notre agriculture, garantie de survivance !

Tous pour l'agriculture au service de la famille.

UN ENGAGEMENT D'HONNEUR

“Pour appliquer ce programme avec le maximum d'efficacité, le gouvernement libéral réorganisera le ministère de l'agriculture qui a été, depuis 1944, le ministère le plus négligé.”

Ce ministère travaillera étroitement avec les cultivateurs et les associations professionnelles agricoles. Partout et toujours, il mettra l'agriculture au-dessus de la politique de parti, respectera la liberté des cultivateurs et s'appliquera à rendre l'agriculture plus profitable.”

BNQ



C 000 241 932

Cette brochure est publiée par l'Organisation libérale provinciale et imprimée par La Cie d'Imprimerie Perrault, 2149, rue Ontario E., Montréal.